

l'officier a parlé de la famine et des rapports qu'elle pouvait avoir avec la poursuite de la guerre. Si oui, qu'a-t-il dit?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je serais heureux d'obtenir le texte. Je ne sais s'il vaudrait mieux le fournir par une réponse ou l'envoyer à l'honorable représentant. M. Hamilton a fait l'objet d'un contre-interrogatoire général de la part d'un journaliste. Quand on lui a demandé s'il considérait la famine comme un moyen approprié de terminer la guerre du Nigéria, il a déclaré qu'il n'avait rien à dire.

M. Lewis: Puis-je demander à Votre Honneur d'accorder au secrétaire d'État aux Affaires extérieures la permission de déposer le compte rendu de l'entretien mentionné par le ministre afin que tous les députés puissent le consulter?

L'hon. M. Sharp: Avec plaisir.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE COMITÉ NATIONAL DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE—L'AFFECTATION DE CRÉDITS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): En l'absence du ministre des Transports, je voudrais poser ma question à quiconque agit aujourd'hui en cette qualité. Le ministre suppléant peut-il nous dire quelle réponse on a faite au mémoire de l'Association des pilotes de lignes canadiens, qui préconise la formation d'un comité national de la sécurité aérienne? En outre, en profitera-t-il pour nous dire si le ministère des Transports envisage de former un comité ministériel de la sécurité aérienne, au sein même du ministère ou à l'échelle nationale?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Transports, je m'engage à lui soumettre la question. Sauf erreur, le ministre sera de retour dès demain et fournira probablement la réponse.

M. Forrestall: Je voudrais poser une question supplémentaire et demander qu'on en prenne note. Si le comité ministériel de la sécurité aérienne du ministère des Transports n'a pas été formé, dit-on, c'est que le Conseil du Trésor n'a pas autorisé des fonds. Or, le président du Conseil du Trésor, qui est également censé être ici aujourd'hui mais qui est absent, me dira-t-il ce que compte faire le Conseil du Trésor dans ce domaine essentiel?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et ministre des Communications): Je serai heureux de soumettre le problème au président du Conseil du Trésor.

LES SERVICES D'INFORMATION

LE RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le gouvernement a-t-il reçu le rapport du groupe d'étude sur les services d'information et le ministre nous dira-t-il quand on le déposera à la Chambre?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne puis répondre à la première question mais je vais aller aux renseignements. Je n'ai pas reçu ce rapport; il est peut-être arrivé au bureau du premier ministre, mais je n'en suis pas sûr.

M. Paproski: Est-ce à cause des allégations sur le patronage et l'information dirigée que le gouvernement dissimule ce rapport?

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Plus tard]

L'hon. M. Sharp: Puis-je répondre de façon un peu plus précise à la question posée tantôt au sujet du groupe d'étude? On a communiqué le rapport du groupe d'étude au bureau du premier ministre la semaine dernière. Je crois que le premier ministre a déjà fourni certains renseignements à ce sujet et je ne voudrais donner à penser qu'il existe entre lui et moi une différence d'opinions.

M. Paproski: Le premier ministre suppléant peut-il donner l'assurance que le Parlement aura droit de regard sur tous les changements apportés aux services d'informations du gouvernement, compte tenu surtout du mépris notoire du gouvernement pour les droits d'un Parlement libre.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

LE NORD CANADIEN

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET LE YUKON—LA DÉCISION AU SUJET DU GOUVERNEMENT AUTONOME

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, vu l'absence du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, je vais poser ma question au premier ministre suppléant. On me permettra de dire que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures remplit admirablement les fonctions de premier ministre suppléant. J'aimerais savoir si le gouvernement a pris une décision au sujet d'un gouvernement autonome pour les Territoires du Nord-Ouest?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, l'avenir constitutionnel des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon est à l'étude actuellement. Aucune décision n'a été prise jusqu'ici.